

Bilans annuels d'activités des clubs 2023,  
 Christophe Prévot, commission financière et statistiques

Les critères de cette 18<sup>e</sup> édition du Bilan annuel d'activités des clubs (Baac) sont les mêmes que ceux des éditions précédentes afin de permettre des comparaisons sur plusieurs années ; seule une nouveauté a été introduite à la suite des remarques de l'année précédente : la pratique des activités scientifiques. C'est la 12<sup>e</sup> année que la saisie peut se faire en ligne. Cette année il nous faut encore déplorer un délai de saisie au 6 mai (!) pour permettre à certains clubs ayant déposé une demande de subvention dans le cadre du Projet sportif fédéral (PSF) porté par l'Agence nationale du sport (ANS) de ne pas être pénalisés devant cette obligation de saisie « oubliée »...

	Nb total de clubs à la FFS	Nb de licenciés dans les clubs	Nb total de licenciés (hors étrangers)
2006	532	7 179	7 395
2007	524	7 334	7 575
2008	507	7 237	7 455
2009	484	7 088	7 293
2010	481	7 200	7 410
2011	466	7 265	7 491
2012	455	7 322	7 494
2013	454	7 400	7 603
2014	452	7 487	7 670
2015	437	7 402	7 571
2016	433	7 342	7 517
2017	415	6 779	6 947
2018	406	6 733	6 912
2019	403	6 725	6 868
2020	389	6 401	6 565
2021	383	6 330	6 524
2022	380	6 711	6 893
2023	372	6 845	7 035

Tableau 1 : Nombre de clubs et de licenciés

Nombre de réponses au Baac et représentativité par région

Région	Nb de clubs	Nb de clubs répondant	% clubs répondant	Nb de licenciés en clubs	Nb de licenciés des clubs répondant	Représentativité des licenciés des clubs répondant
A	25	17	68,0 %	425	338	79,5 %
B	38	23	60,5 %	585	435	74,4 %
C	76	48	63,2 %	1 540	1 142	74,2 %
D	49	28	57,1 %	1 014	776	76,5 %
G	38	27	71,1 %	561	467	83,2 %
H	9	8	88,9 %	184	179	97,3 %
J	12	5	41,7 %	137	67	48,9 %
L	23	12	52,2 %	401	300	74,8 %
N	10	10	100,0 %	160	160	100,0 %
O	78	52	66,7 %	1 609	1 283	79,7 %
T	7	6	85,7 %	83	71	85,5 %
V	1	1	100,0 %	35	35	100,0 %
W	4	2	50,0 %	62	31	50,0 %
Y	2	2	100,0 %	49	49	100,0 %
Total	372	241	64,8 %	6 845	5 333	77,9 %

Tableau 2 : Représentation des clubs ayant complété le questionnaire

241 clubs (64,8 % des clubs), soit 31 de plus qu'en 2022 (+14,8 %), représentant 5 333 licenciés (77,9 % des licenciés en clubs), soit 664 de plus qu'en 2022 (+14,2 %), ont engagé une réponse au questionnaire en ligne, mais seuls 200 (83,0 % des clubs répondant), représentant 4 662 licenciés, ont été au bout du questionnaire. En fonction des questions, l'analyse porte donc sur une variation entre 200 et 241 réponses.

Année de déclaration	2021	2022	2023	2024
Année analysée	2020	2021	2022	2023
% de club répondant	56,3 %	51,2 %	55,3 %	64,8 %
% des licenciés représentés	69,8 %	63,6 %	69,6 %	77,9 %

Tableau 3 : Variation des taux de réponses et de représentativité

Comme les 3 années précédentes, il a été décidé de ne pas extrapoler les données à partir des réponses pour les généraliser à l'ensemble de la FFS. Les chiffres donnés par la suite correspondent donc aux déclarations des clubs.

#### Remarques libres

53 clubs ont laissé une remarque libre. Ces commentaires ont été triés en quatre catégories à partir de l'esprit global du commentaire, mais certaines parties auraient pu se retrouver dans d'autres catégories :

1. Demandes d'évolution au niveau fédéral ou de prise en compte de particularités ;
2. Problèmes liés à la saisie ou d'évolution du questionnaire ;
3. Commentaire sur la situation 2023, la vie associative, la recherche de financement, éléments complémentaires de précision par rapport au questionnaire ;
4. Autre type de commentaire.

L'ensemble des commentaires a été transmis au CA, ainsi qu'aux commissions et aux présidents de régions. Le groupe de travail observera les remarques concerna le formulaire et les problèmes liés à la saisie lors de l'établissement du questionnaire 2024.

Liste des commentaires anonymisés (nom de personnes supprimé, nom de club remplacés par « le club ») :

#### 1<sup>re</sup> catégorie : 5 commentaires

Région et département d'origine du club	Commentaire
B - 21	Souhait de création d'un espace dédié sur le site fédéral de la FFS aux actions menées en faveur d'un public en situation de handicap ou déficience sensorielle. Souhait de création d'une commission ou d'un groupe de travail dédié aux actions pouvant être menées vers le public en situation de handicap, ou relance de ce qui avait été mené dans ce domaine par xxx Merci Bien Cordialement xxx Président du club
D - 84	Nous n'avons pas eu recours à une demande vis à vis de l'assurance de la FFS suite à un vol de matériel dans notre local. Nous avons beaucoup de mal à avoir un contact avec le responsable de la commission assurance et à un retour à nos mails. A corriger peut-être ?
G - 24	remettre en place des stages dirigeants en visio sur des thèmes ciblés pour les jeunes et primo accédants . périodicité bimensuelle : exemple : comment entrer les dossiers de tutelles Qui sont ils ? ou les trouver ? les sources de financement potentiels ; la FFS sa gestion , ses structures et le rôle des commissions ; les fiches de postes pour y participer . bref un gros travail pour relancer les outils administratifs : basicompta : logiciel de compta associatif .... un relais essentiel entre les newsletter et les spéléos qui ne viennent pas aux réunions hors départements et régionales et qui sont déconnectés.
G - 79	ATTENTE TROP LONGUE POUR LES REPNSES AUX QUESTIONS OU CONSEILS DEMANDE PAR LE CDS
G - 86	Bonjour, je pense qu'il serait quand même judicieux d'imprimer l'identifiant fédéral sur la carte d'adhérent. En effet, quelle drôle d'idée que de devoir ouvrir un document à l'aide d'un QRCode pour retrouver son identifiant ?! Par expérience, nous savons que nombreux sont les spéléo qui ne peuvent pas le retenir. Il pourrait également y avoir la mention du diplôme fédéral le plus élevé de l'adhérent.

2<sup>e</sup> catégorie : 18 commentaires

Région et département d'origine du club	Commentaire
A - 75	<p>J'ai sauté le formulaire sur les cavités explorées. Autant le TPST et département et le nom de la cavité sont des données facile à remplir, autant la commune + developpé + denivelé, désolé, je rempli des tableaux toute la journée.</p> <p>merci pour tout ce que vous faite pour la fédé, j'ai commencé à remplir un beau tableau excel pour toutes les données 2024.</p> <p>:-)</p> <p>bonne journée</p>
A - 91	<p>Il serait bien que le BAAC soit ouvert tout le temps et qu'on puisse ajouter les infos au fur et à mesure des sorties/actions toute au long de l'année.</p> <p>Ca serait bien aussi d'avoir un tableur Excel fourni par la FFS qui suit les rubriques du BAAC pour qu'on puisse le remplir au fur et à mesure en fonction de ce que la FFS va demander ; c'est une vrai usine à gaz de faire ça même quand on essaie de suivre et comptabiliser ses actions.</p>
A - 95	<p>La synthèse devrait être imprimable au même format que l'interface de saisie Informatique.</p>
A - 98	<p>Nouveau club crée en avril 2024 avec deux personnes issues d'un autre club et deux adhérents :</p> <p>Dans ce questionnaire il n'est pas possible de refléter l'existence de ces deux personnes à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elles ont été muté de l'autre club présent sur l'île de Tahiti à ce nouveau club ... elles n'ont fait aucune sortie avec l'autre club depuis la création du nouveau club ...</li> <li>- Elles sont les dirigeants du nouveau club ... uniquement noté dans ce questionnaire comme BENEVOLE ... (alors qu'une personne est PRESIDENT + SECRETAIRE et l'autre TRESORIERE)</li> <li>- Leur sortie n'est pas comptabilisé dans ce questionnaire puisqu'elles restent adhérentes de l'autre club ... (11 sorties)</li> <li>- Leur fonction n'est pas comptabilisé dans ce questionnaire puisqu'elles restent adhérentes de l'autre club ... (1 personne Cadre comme Moniteur Stagiaire, l'autre a un diplôme de Médecin)</li> </ul> <p>Questions pour l'activité d'autres personnes :</p> <p>Certaines personnes adhèrent à notre club pour participer aux sorties mais leur structure parente est l'autre club de Tahiti : avec ce questionnaire ... leur sortie n'apparaissent pas dans notre listing car elles sont adhérentes d'un autre club FFS ... cela ne reflète donc pas les sorties effectives de ces personnes qui sortent avec nous et ne seront alors pas comptabilisées dans les sorties de notre club ....</p> <p>Donc dans ce questionnaire on ne tient pas compte</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) des personnes FFS qui arrêtent les sorties avec un club pour sortir avec un autre club durant la fin de la fin de l'année ... alors que l'on demande une mutation de club</li> <li>b) des personnes FFS qui sortent dans deux clubs FFS différents en étant affiliés à un seul club comme structure parente ...</li> </ul> <p>Donc questionnaire peut être à modifier dans ce sens ....</p>
B - 21	<p>Remarques sur le BAAC :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- indiquez nous la date de clôture des réponses la prochaine fois svp</li> <li>- Très vraisemblablement, les différentes statistiques demandées sur les sorties sont trop spécifiques (somme des heures passées uniquement par des membres fédérés de mon club, situation de référence : 2023) pour être fiables. Aucune personne saine d'esprit ne rassemble les données nécessaires pour les produire et les approximations sont difficiles à faire puisque les unités heures x participants ne donnent que des valeurs abstraites. Être moins spécifique permettrait certainement d'être en réalité plus précis (demander seulement le nombre de sorties pour chaque catégorie par exemple)</li> </ul> <p>Pas de remarques particulières sur les organes déconcentrés.</p>
C - 38	<p>Je n'ai pas toutes les informations demandées, j'ai complété au mieux</p> <p>merci</p>
C - 73	<p>C'est toujours aussi pénible et long à remplir.</p>
D - 13	<p>Toujours pas possible de faire apparaitre notre investissement dans l'EDSC du 13. Nombre de jeune encadrés*journées par les bénévoles du club 112 sur 14 sorties.</p>
D - 13	<p>Pas de réponse apportée pour la partie financière qui reste confidentielle</p>

G - 16	<p>Ce document est très long à remplir, trop long, (c'est la première fois en tant que présidente que je le remplis) pour un petit club comme le nôtre c'est une lourde charge.</p> <p>Il n'est pas fait état d'action en faveur des handicapés.</p> <p>Notre CDS fonctionne sans nous comme la FFS d'ailleurs, Malgré notre volonté de rester un club de la FFS car c'est la structure qui nous représente au niveau national, il nous arrive souvent de nous demander ce que nous apporte la fédération, nous cotisons et ensuite.</p> <p>La spéléologie semble s'éloigner de ce qui est son cœur, à savoir la pratique de bénévoles. On parle beaucoup de congrès, de formations, d'exercices, de cadres... et peu de spéléo vraiment. Nous ce qui nous intéresse c'est la pratique, nous ne sommes pas éducateurs sportifs, la spéléo c'est un loisir pas un travail. Alors certes on s'investit dans le club, les JNS la formation de nos néophytes (et pour ma part depuis 40 ans) mais bon, le but c'est d'aller sous terre.</p> <p>Le mélange des genres bénévoles et professionnel est gênant.</p> <p>Il y a beaucoup de réunions dans les régions trop grandes où les déplacements chronophages nous rebutent. Et lorsque nous y allons la spéléo est le parent pauvre des réunions à rallonge où les sigles fusent et où la convivialité n'est pas toujours de mise, on ne rit pas c'est trop sérieux... Pour une petite fédé de 7000 adhérents...</p> <p>Remarque : Le coupon assurance initiation est hors de prix.</p>
L - 08	Il faut éclaircir les lignes de compte dans cette enquête, c'est difficile d'y mettre le résultat.
L - 57	Nouvellement nommé président au club, je découvre ce questionnaire et je vais travailler à faciliter la récupération de données pour l'année en cours
N - 28	<p>Un logiciel excel ou autres qui reprend les cases à remplir que vous demandez pour la compte et les sorties.</p> <p>Qui nous permettrait de remplir automatiquement le fichier BAAC et d'avoir les documents pour notre AG club et CDS.</p>
O - 12	le BAAC est trop long à remplir quand on ne maîtrise pas l'outil...
O - 12	Dans ce formulaire, dans la partie "charges" , vous intégrez en prérempli la part assurance initiation dans les cotisations reversées à la FFS; Et vous demandez aussi de l'intégrer dans la rubrique des dépenses de sorties.....ce qui fait doublon!
O - 31	La répartition des licenciés n'est pas identique à celle de Avens ( pour les 18-26 ans)
O - 46	On en veut plus !!!!!!!!!!!!!
O - 46	la classification des sorties et les divers questions du BAAC devraient être connue en amont afin de faciliter la récolte des données nécessaire à un remplissage sérieux

### 3<sup>e</sup> catégorie : 22 commentaires

Région et département d'origine du club	Commentaire
A - 75	<p>Seul club actif sur Paris en spéléo, nous sommes rattachés au CAF Ile de France et cherchons en renforcer les liens avec la FFS. Nous avons pris en charge le CDS, actuellement sans ressource, pour nous aider à tisser des liens. Nous participons à ce titre aux assemblées du COSIF.</p> <p>En 2024 nous accélérons les formations, et aimerions envoyer plus de stagiaires aux formations organisées par les structures de la FFS. Nous sommes confrontés à l'obligation de prendre une licence FFS en plus de la licence FFCAM qui permet déjà la spéléo, ce qui n'est pas facile pour les jeunes souvent étudiants, alors que notre club et notre CDS ont peu de ressources. Dès que le manuel technique sera à nouveau disponible, nous le diffuserons dans le club.</p>
A - 77	<p>Merci pour ce travail dont nous ne mesurons pas vraiment son utilité à notre niveau de club, mais certainement important pour la FFS à condition qu'un maximum de clubs fassent l'effort d'y répondre et le fassent avec sérieux et honnêteté.</p> <p>Si trop peu répondent ou répondent de façon fantaisiste l'outil perd beaucoup de son intérêt et peut même devenir trompeur...</p> <p>Bon...</p> <p>Sinon, il doit rester bien clair qu'un petit club paumé en nord Seine et Marne a une vie et un fonctionnement extrêmement différents du méga-club en plein centre d'une région karstique et canyonistique...il est donc périlleux d'opérer des rapprochements ou des fusionnements statistiques à un niveau national.</p> <p>Bon courage pour le traitement des données...et leur analyse !</p>

	<p>Un de nos centres d'entraînement est un chêne de 25 m (verticales pures de 17 m) tout équipé permettant des apprentissages et un entraînement pour spéléo/Canyon et via ferrata</p> <p>Site privé mis gracieusement à disposition exclusive du club...on a du bol !</p> <p>L'autre est un puits d'extraction de carrière discrètement squatté 42 m de verticale , équipé pour spéléo et aménagé pour via ferrata (100 m de ligne , montées, descentes et divers agrès). Equipement artisanal totalement hors-normes !</p> <p>Le troisième est une paire de murs d'escalade artificiels, conforme aux normes, accessibles gratuitement. Encore du bol !</p>
B - 25	gestion d'un gîte Spéléo
C - 38	<p>Effraction de notre local et vol (environs 800€) non couverts par l'assurance fédérale (que nous ne remercions pas et que nous payons religieusement depuis... 38 ans, mais qui, en bon gestionnaire, malgré la plainte déposée mentionnant l'effraction (cadenas coupés et le vol de matériel), le motif de non prise en compte du vol par l'assurance FFS est : "l'effraction n'est pas caractérisée !" (c'est un scandale !)</p> <p>C'est aussi une des raisons qui font que des adhérents ne souhaitent plus se fédérer.</p>
C - 69	<p>Nous avons au club une Ecole de spéléologie (ECS) en contact avec le CDS69.</p> <p>Elle est gérée par un professionnel (Président) et les sorties sont aidées par les cadres du club.</p> <p>La gestion du club est en année scolaire (comme la plupart des fédérations)</p>
C - 73	<p>Le club compte plus de 1700 adhérents en 2024. J'ai donc rempli la partie concernant les personnes qui ne se licencient pas de manière à ce que le total ne dépasse pas 100, mais ces données sont donc erronées.</p> <p>Par ailleurs, La commission Spéléo a accueilli cette année un nouvel initiateur et un nouveau moniteur (équivalence de DE). J'imagine que cela sera visible dans AVENS.</p>
C - 74	<p>Chapitre financier pas très bien organisé. Il faudrait 2 rubriques plus claires produits et charges, plutôt qu'une succession de rubriques pas clairement rattachées aux charges.</p> <p>Plusieurs membres sont sceptiques sur l'apport de la fédé par rapport au montant de la cotisation et s'interrogent sur l'apport des CTN et DTN aux clubs et pratiquants du quotidien.</p>
D - 13	Le CDSC13 nous aide beaucoup, heureusement parce que sinon nous serions perdus et le CSR également !
D - 13	Très peu de sorties cette année d'où un questionnaire peu fourni... désolé
D - 13	<p>Formulaire plus pratique et rapide a remplir.</p> <p>2024 est un tournant pour notre club. Nous avons fêté les 40 ans d'existence.</p>
D - 83	<p>les accès de nos cavités se situent principalement au sein du domaine minier des bauxites du Var d'où notre réponse sur les mines qui constituent un accès privilégié. Elles sont sous notre convention d'accès . Par ailleurs la géologie est partie intégrante de la karstologie donc lors de nos conférences sur le différents villages où nous explorons celle ci est intégrée dans nos présentations Power point et films .</p> <p>Le Président</p>
G - 24	<p>Questions trop précises ou trop vagues</p> <p>Prêt de la mairie d'un local pour le club. Equivalent subvention indiqué par la mairie de 17000 euros.</p> <p>Entraînement dans un Gymnase à Périgueux, partenariat CDS.</p> <p>Le président du CDS, membre du xxx.</p> <p>xxx, nouveau CT de Dordogne, membre du xxx.</p> <p>Les publications du Spéléo-Dordogne étaient à l'arrêt depuis 2012, ont repris et nous sommes en train de combler le retard.</p> <p>De nombreux jeunes sont arrivés courant 2023 et début 2024. Nous acceptons les mineurs depuis peu, ce qui permet de dynamiser le club. Ces nouvelles recrues sont et seront formées par les stages FFS.</p> <p>Remise en place d'une équipe secours en Dordogne, dynamique.</p> <p>Pas dispo pour les JO, on a un camp dans les Pyrénées avec de vrais objectifs ! :)</p>
G - 33	<p>Pour assurer nos activités, nous avons parcouru 20000 km pour un véhicule par sortie (sachant que souvent il y avait plusieurs véhicules)</p> <p>Difficile de détailler le type de réunion et l'interlocuteur dans notre journal d'activité (CDS, CSR, administration, etc...)</p>
G - 47	Nous sommes un petit club de 7 adhérents qui vient de se créer. Nous sommes des pratiquant et découvrons la masse administrative à la fois associative et fédéral.

	<p>La vie fédéral et associative demande beaucoup de temps, de ressources et trop de data !!! (Risque de dissuader le renouvellement d'affiliation de notre club à la fédé.) Beaucoup de déplacement régionaux et nationaux. une communication internet serait un plus.</p>
G - 64	<p>L'objectif principal du club est l'organisation de la spéléologie (explorations, recherches, classiques, relations avec les autorités locales) sur le massif frontalier franco-espagnol Pierre Saint Martin – Larra. Explorations – recherches concerne 250 spéléos, classiques de 400 à 600 selon les années.</p> <p>Pour mener à bien nos objectifs sur un massif inter frontalier protégé et règlementé nous avons des relations suivies avec les collectivités locales et territoriales françaises et les administrations environnementales des provinces espagnoles de Navarre et Aragon.</p> <p>Sur le plan spéléo, nos interlocuteurs sont le Comité Départemental de Spéléologie et de Canyonisme des Pyrénées Atlantiques et les fédérations d'Aragon et de Navarre.</p> <p>Le club compte 9 licenciés à la FFS mais nous sommes plus nombreux dans l'association pour mener à bien les objectifs de l'association. Les autres adhérents sont licenciés dans d'autres clubs FFS ou dans les fédérations belges et espagnoles. Il n'est pas obligatoire d'être adhérent pour bénéficier des services du club.</p> <p>En plus de l'organisation de la spéléo nous mettons en sécurité les cavités les plus fréquentées (brochage, cordes fixes indispensables à la progression) et en assurons l'entretien. Nous réalisons la synthèse des recherches de toutes les équipes et diffusons les résultats au moyen de publications, site internet, réseaux sociaux et conférences.</p> <p>Nous faisons tout cela dans un cadre fédéral avec le soutien du CDSC 64.</p> <p>Concernant le BAAC il n'est pas adapté à nos actions et à notre type de fonctionnement. Il est difficile pour nous de le renseigner et beaucoup d'actions et de temps passé ne rentrent pas dans les cases proposées.</p>
H - 85	Falaise en département voisin (44), château d'eau en département limitrophe (79)
J - 27	La vie du club s'est beaucoup appuyé sur la vie du CSR, même personnes qui gère les deux.
L - 88	<p>Le club a vu le jour le 2 avril 2023.</p> <p>Ce bilan n'est donc qu'une photo très floue de notre activité pour ce premier exercice. En espérant que 2024 soit un peu moins dans la paperasse et un peu plus sous terre.</p> <p>Bonne journée.</p>
N - 18	<p>Difficile de quantifier avec précision le nombre de personnes non fédérées, initiées par un club dans un département comme le notre. En effet, pour les JNSC, d'été et d'automne, les deux petits clubs et le CDS18 mettent leurs moyens, matériels et humains, en commun pour la réussite de ces ""opérations séductions"".</p> <p>Pour info, nous avons initié 45 personnes aux JNSC d'automne à Veaugues, 300 ont visité "Aubigny-sur-Nère souterrain" en été et, 3 classes de CM1 ont été également initiées (70 élèves).</p> <p>Ce qui donne un total de 415 personnes (enfants, ados, adultes) initiées, grâce, je le rappelle à la mise en commun des moyens des trois petites structures. Ce nombre peut, et j'en conviens, paraître largement exagéré mais, ce n'est pas le cas.</p> <p>Il faudrait peut-être revoir la rubrique "nombre de personnes initiées par le club". Pour l'instant, ce tableau convient aux grosses structures mais, pas aux petites obligées de mutualiser leurs moyens.</p> <p>Bien cordialement.</p>
N - 41	Un seul club en Loir et Cher, pas de CDS.
O - 09	<p>L'implication du club est forte au niveau des publics scolaires et cela n'apparaît pas dans ce questionnaire. Le CDS est conventionné avec plusieurs établissements scolaires pour des projets pluridisciplinaires pour lesquels des présentations, animations d'ateliers... liés au monde souterrain sont réalisés en classe par la présidente du club. Lors de la fête de la sciences un village des sciences accueille les élèves du primaire, collège, lycée durant 3 jours. Le CDS y avait 2 stands tenus principalement par le club. En 2023 nous avons accueilli près de 400 élèves par groupes d'une dizaine durant 30 minutes pendant lesquelles nous avons présenté la spéléo et le monde souterrain sous forme de jeu interactif que nous avons conçu pour cette manifestation sur un stand et présenté une maquette expliquant le fonctionnement de la résurgence intermittente de Fontestorbes sur l'autre stand. Le club est très fortement impliqué dans la gestion des activités du CDS de par le fait que la présidente du CDS09 et 2 membres du CA sont membres du club tout comme la présidente de la commission scientifique environnement du CDS. L'implication du club dans la gestion du CDS est donc très forte au quotidien et difficilement quantifiable : 123 journées participants réunions diverses FFS, CDS, CSR, administratives, élus, comités de pilotage, projet de réserve RNNS09...</p> <p>Participation active à l'organisation du congrès régional d'Occitanie qui se tenait à Seix (09) en mai.</p>

O - 31	<p>Nous sommes un club de Comite d'entreprise. Les adhérents s'inscrivent pour une sortie dans l'année pour la plupart (10 euros).</p> <p>Si plus de sorties, nous les faisons se fédérer et les formons. Les adhésions nous permettent de toucher les aides du CE. qui s'élèvent jusqu'à hauteur de 2800 euros avec une enveloppe de 500 euros débloquée si participation à une formation</p>
--------	--

#### 4<sup>e</sup> catégorie : 8 commentaires

Région et département d'origine du club	Commentaire
B - 21	RAS
B - 58	La fenêtre participation à CDS outil fédéral ... ne fonctionne pas.
C - 69	<p>Le site Internet de la FFS est actuellement inutilisable car quasiment vide. Entre autres nous n'avons jamais eu les résultats du BAAC 2022. Il n'existe plus non plus de statistiques financières qui seraient bien utile. Et il me semble que les présidents de région ont réclamé le reprise du "Descendeur", visiblement sans succès. Et il semble que les CR des réunions du CA n'existent plus (en tout cas difficile à trouver). Les CR des réunions de bureau sont inexistantes depuis plusieurs années.</p> <p>Dans l'ensemble, la gestion administrative de la fédération est catastrophique.</p>
D - 83	RAS
L - 52	RAS
L - 67	<p>Un grand merci à tous ! Et bravo aux bénévoles</p> <p>Coeur, coeur :-)</p>
O - 46	<p>Bonjour</p> <p>Nommé nouveau président en 2024</p> <p>Veuillez recevoir mes sincères salutations</p> <p>Le président du club</p> <p>Mr xxx</p>
T - 59	<p>Aucune demande de subvention active sur mon compte asso.</p> <p>Normal,</p> <p>ou j'ai été qq chose ?</p>

#### Remarques concernant les plateformes AVEN et AVENS

25 clubs souhaitent des évolutions des plateformes AVEN et AVENS (mais certaines suggestions ne sont pas compréhensibles et 8 clubs ne font pas de proposition d'amélioration) :

- Fusion des 2 sites (4)
  - Changer les noms (2)
  - Simplification des saisies / ergonomie (3)
  - Ajout des médailles (chauves-souris, salamandre, autre) dans la fiche adhérent
  - En simplifiant et notamment en évitant de demander des infos inutiles dans ce questionnaire.
  - Difficulté à se retrouver dans l'arborescence entre les 2 plates formes + divers outils (porte document / gestion stage) + memento du dirigeant (très complet) en partie doublé avec le bandeau en haut de l'espace privé
  - Aven : indiquer plus visiblement (case à cocher pour valider le panier ??) les cas de nullité du coupon : ancien cadre fédéral, ancien fédéré au delà du 3<sup>e</sup> coupon, cavité de classe supérieure à 2, etc.
- Avens :
- sur le listing par défaut des membres de la structure, mettre un code couleur ou pictogrammes pour indiquer directement les personnes fédérées sur la saison en cours, et leur option assurance souscrite
  - ajouter mandats et titres fédéraux dans les critères de filtrage de la liste
  - ajouter d'autres champs... par exemple un cadre "notes" sur les fiches adhérents pour mettre des infos spécifiques (visible du bureau et du membre en question pour éviter les abus) : assurance hors ffs souscrite, mode de règlement du membre auprès du club
  - possibilité d'uploader les certificats médicaux
  - ajout possibilité pour le bureau de voir les stages auxquels les membres se sont inscrits
- AVEN : Liste d'émargement des participant imprimable.

- AVEN : Ajout du nom du parrain dans le tableau, possibilité d'export du tableau
- AVENS : Recherche d'adhérents par brevet détenu, pouvoir décocher la case "Je suis exploitant d'EAPS"
- Ce serait bien que les membres des clubs puissent renouveler leur licences en ligne eux même sur avens.
- NOM DES REPRESENTANTS AUX AG
- Plus de clarté
- pouvoir avoir un historique complet des adhésions des membres ( depuis la première adhésion à la FFS)
- Le lien des statistiques fédérales (nbre de club, nbre adherents etc)

#### Participation à l'AG du C(P)DS

152 clubs déclarent participer l'AG de leur C(P)DS alors que 24 indiquent ne pas le faire.

#### Adhérents non licenciés FFS dans les clubs

Motif de non licence	Non pratiquant	Licenciés dans un autre club	Licenciés dans une autre fédération	Débutant (initiation)	Refusant de se licencier	Total
Nombre	321	411	279	187	124	1 322
Représentativité	24,3 %	31,1 %	21,1 %	14,1 %	9,4 %	100,0 %

Tableau 4 : Adhérents non licenciés FFS

Les 218 clubs ayant complété la rubrique déclarent en tout 1 322 adhérents non licenciés FFS, soit 21,0 % de leur effectif total (6 298 adhérents si on prend en compte les 4 976 licenciés et ces 1 322 non licenciés déclarés) ou 26,6 % de l'effectif licencié (mêmes taux qu'en 2022). Le premier motif est la prise de licence dans un autre club FFS (411 personnes ; 31,1 % des personnes déclarées), suivi de la non pratique de l'activité (321 ; 24,3 %), l'appartenance à une autre fédération (279 ; 21,1 %) et le statut de débutants en phase d'initiation qui ne sont pas (encore) dans une démarche d'adhésion (187 ; 14,1 %). Enfin, 124 (9,4 %) sont réfractaires à la prise de la licence fédérale.

Il semble qu'il y a une marge de progression des adhésions importante en parvenant à convaincre de se licencier les 724 adhérents (54,8 % des adhérents non licenciés ; 14,6 % des membres des clubs) non pratiquant, refusant de se licencier ou étant licenciés dans une autre fédération. Concernant les non pratiquants (24,3 % des non licenciés), il faudrait une action mettant en avant (ou montrant) l'intérêt d'utiliser la licence non-pratiquant.

Le phénomène des adhérents licenciés dans un club qui prennent en plus une double (triple, etc.) adhésion dans un autre club semble en voie d'augmentation d'année en année (2020 : 232 adhérents dans 219 clubs, soit 1,06 par club ; 2021 : 236 adhérents dans 196 clubs, soit 1,20 par club ; 2022 : 325 dans 206 clubs, soit 1,58 ; 2023 : 411 adhérents dans 218 clubs, soit 1,89 par club). Soit l'attractivité d'un club ne semble plus suffisante, soit les clubs proposent des activités différentes qui conduisent les adhérents à s'inscrire dans plusieurs clubs.

Au final les 218 clubs semblent représenter 5 887 pratiquants « uniques »...

#### Diplômés hors diplômes fédéraux dans les clubs

Type	Artificier	Secouriste	Infirmier	Médecin	Plongeur diplômé (FFESSM, FSGT, PADI...)	Plongeur Cadre fédéral (FFESSM, FSGT, PADI...)	Canyoniste Cadre fédéral (FFME, FFCAM)	Total
Nombre	155	623	66	59	203	102	38	1 246
Représentativité	12,4 %	50,0 %	5,3 %	4,7 %	16,3 %	8,2 %	3,0 %	100,0 %
Représentativité par rapport au nombre de licenciés	2,9 %	11,7 %	1,2 %	1,1 %	3,8 %	1,9 %	0,7 %	23,4 %

Tableau 5 : Autres diplômes que fédéraux

Les clubs déclarant permettent de montrer la présence de membres qualifiés pour le secourisme ou les soins (623 personnes ; 11,7 % des licenciés) en cas d'accident ou incident lors d'une sortie ou pour des formations internes, et pour la désobstruction (155 artificiers ; 2,9 %), ainsi que pour des activités pratiquées au sein de la FFS mais par des pratiquants issus d'autres fédérations comme la plongée (203 plongeurs ; 3,8 %). Par contre, concernant le canyonisme, les pratiquants cadres fédéraux d'une autre fédération ne sont globalement pas en plus licenciés à la FFS.



## Formation des bénévoles

37 des 165 clubs ayant répondu à la question (22,4 %) indiquent que des bénévoles ont suivi une formation proposée par un organisme extérieur à la FFS (comptabilité, responsabilité des dirigeants, subventions, gestion d'une AG...) pour un total de 67 formations suivies.

## Bénévolat associatif

201 clubs déclarent un total de 865 bénévoles dans la direction de l'association (moyenne de 4,3 par club ; variation de 1 à 21). 175 clubs signalent 869 bénévoles dans l'encadrement d'activités (moyenne de 5,0 par club ; variation de 1 à 47). Enfin, 155 clubs donnent 1 070 bénévoles comme des aides à l'organisation (moyenne de 6,9 par club ; variation de 1 à 36).

177 clubs produisent une estimation du temps de bénévolat :

Temps de bénévolat passé à la gestion du club	Temps de bénévolat passé à la gestion fédérale (CDS, CSR, national)	Temps de bénévolat représentation auprès des administrations ou partenaires	Total
44 348 h	22 562 h	13 658 h	80 568 h
55,0 % du temps déclaré	28,0 % du temps déclaré	17,0 % du temps déclaré	

Tableau 6 : Temps de bénévolat

L'estimation du temps de bénévolat par les clubs semblent démontrer un temps d'investissement de plus de la moitié pour la gestion du club et de plus d'un tiers en gestion fédérale. En moyenne le temps de bénévolat pour la gestion du club est de 250,6 h par club, 127,5 h par club en gestion fédérale et 76,7 h par club en représentation.

Ce temps de bénévolat permet d'obtenir du crédit formation en effectuant des déclarations (et validations) dans la plateforme <https://lecomptebenevole.associations.gouv.fr/>. Il peut également être déclaré en « temps de travail » pour les associations dans le budget en classe 8, en remplacement du temps qu'effectueraient des salariés. Malheureusement, ce temps de bénévolat reste insuffisamment valorisé.

## Publications

24 clubs déclarent avoir réalisé au moins une publication en 2023, pour un total de 80 publications de clubs avec un total de 1 649 pages éditées et 9 publications dans des revues. 10 publications de clubs sont téléchargeables sur le site du club.

## Présence sur internet

96 clubs disposent d'un site internet. 63 sont présents sur les réseaux sociaux (majoritairement *FaceBook*) et 16 ont une chaîne vidéo (*YouTube, DailyMotion...*).

## Activités des licenciés des clubs

Activité pratiquée	Spéléologie uniquement	Spéléologie et canyionisme	Canyionisme uniquement	Ni la spéléologie ni le canyionisme	Total
Nombre	2 498	1 928	180	140	4 746
Représentativité par rapport au total des licenciés	46,8 %	36,1 %	3,4 %	2,6 %	89,0 %
Représentativité par rapport au total des activités déclarées	52,6 %	40,6 %	3,8 %	2,9 %	100,0 %

Tableau 7 : Répartition des licenciés par type d'activité pratiquée

Les réponses montrent une incompréhension lors de la saisie puisque le total des activités déclarées ne représente que 4 746 licenciés au lieu des 5 334 licenciés des clubs déclarant... Certains clubs n'ont pas complété le détail de pratique.

En termes de pratique l'activité la plus pratiquée par rapport au total des adhérents des clubs est la spéléologie avec 46,8 % des licenciés, alors que 36,1 % pratiquent la spéléologie et le canyionisme. Seuls 3,4 % des licenciés pratiquent exclusivement le canyionisme. Rapportée au total des activités déclarées, la spéléologie représente 52,6 % des activités pratiquées alors que la pratique mixte spéléologie et canyionisme atteint 40,6 %. La pratique pure du canyionisme est relativement faible.

Enfin, 140 licenciés (2,6 % par rapport au total ; 2,9 % par rapport aux activités déclarées) pratiquent la plongée souterraine.

## Activités de terrain

### Typologie des activités en jour-participant

Catégorie	Spéléologie			Canyonisme			Plongée souterraine			Total	%	Rang
	Qté	%	Rang	Qté	%	Rang	Qté	%	Rang			
Visites de classique	21 711	33,8 %	1	4 190	61,5 %	1	822	52,5 %	1	26 723	36,8 %	1
Prospection, désobstruction, exploration, topographie	11 773	18,3 %	2	129	1,9 %	8	194	12,4 %	3	12 096	16,7 %	2
Sorties formations ou initiations internes	5 792	9,0 %	3	946	13,9 %	2	124	7,9 %	4	6 862	9,5 %	3
Entraînement sur structure spécifique (piscine, gymnase, pont, falaise, château d'eau, carrière souterraine...)	4 813	7,5 %	4	390	5,7 %	3	203	13,0 %	2	5 406	7,5 %	4
Sorties à caractère scientifique (géologie, biologie, hydrologie, archéologie,...)	3 310	5,2 %	5	10	0,1 %	11	108	6,9 %	5	3 428	4,7 %	5
Visite de cavités artificielles (mines, souterrains...)	3 063	4,8 %	7	295	4,3 %	5	18	1,2 %	7	3 376	4,7 %	6
Participation à exercices secours ou secours réels	3 076	4,8 %	6	4	0,1 %	12	14	0,9 %	10	3 094	4,3 %	7
Participation comme stagiaire à des stages fédéraux (CDS-CSR-FFS)	2 377	3,7 %	8	188	2,8 %	6	16	1,0 %	8	2 581	3,6 %	8
Expéditions à l'étranger	1 915	3,0 %	10	320	4,7 %	4	48	3,1 %	6	2 283	3,1 %	9
Participation comme cadre à des stages fédéraux (CDS-CSR-FFS)	1 961	3,1 %	9	169	2,5 %	7	16	1,0 %	8	2 146	3,0 %	10
Sorties « gestion de cavités ou de canyons »	1 817	2,8 %	11	128	1,9 %	9	0	0,0 %	12	1 945	2,7 %	11
Accompagnement d'experts ou scientifiques (comptage de chauves-souris, relevés géologiques...)	1 618	2,5 %	12	0	0,0 %	13	2	0,1 %	11	1 620	2,2 %	12
Autres	953	1,5 %	13	48	0,7 %	10	0	0,0 %	12	1 001	1,4 %	13
Total activités	64 179	100,0 %		6 817	100,0 %		1 565	100,0 %		72 561	100,0 %	

Tableau 8 : Pratique en jour-participant et représentativité

L'activité la plus pratiquée est, de manière globale, ou dans chaque activité, la visite de classique (36,8 % des activités), mais avec une disparité importante entre la spéléologie (33,8 %), la plongée souterraine (52,5 %) et le canyonisme (61,5 %).

En spéléologie la deuxième activité la plus pratiquée est la prospection alors qu'en canyonisme ce sont les sorties de formation (cette catégorie arrive en 3<sup>e</sup> position pour la spéléologie et 4<sup>e</sup> pour la plongée souterraine).

Le total déclaré est de 72 561 jours-participants ce qui représente en moyenne 11,45 jours d'activités par an (2020 : 8,25 jours ; 2021 : 11,21 jours ; 2022 : 11,07 jours) pour chacun des 6 335 adhérents pratiquants (en comptant les non licenciés) des clubs. Les chiffres semblent légèrement augmenter pour approcher 11,5 jours de pratique par an et par adhérent en moyenne (soit presque une sortie par mois par adhérent).

### Temps passé en activité en heure-participant

	Spéléologie	Canyonisme	Plongée souterraine	Total
En France	397 091	21 117	1 576	419 784
À l'étranger	7 097	1 837	2	8 936
Total	404 188	22 954	1 578	428 720

Tableau 9 : temps passé en activité

Rapporté aux nombres de pratiquants déclarés par les clubs, le TPST moyen grimpe de manière spectaculaire à 91,3 h en 2023 (2020 : 48,3 h ; 2021 : 51,3 h ; 2022 : 42,6 h). Le TPEC est de 10,9 h (2020 : 3,8 h ; 2021 : 12,7 h ; 2022 : 8,5 h). Quant à lui le TPEPS chute 5,6 h (2021 : 18,6 h ; 2022 : 10,0 h).

### Activités scientifiques

	Études	Représentativité	Rang	Conférences	Représentativité	Rang
Karstologie-Hydrogéologie	119	32,9 %	1	36	30,0 %	1
Faune-Biospéologie	101	27,9 %	2	21	17,5 %	3
Paléontologie-Archéologie	66	18,2 %	3	23	19,2 %	2
Géologie	52	14,4 %	4	19	15,8 %	5
Autre	24	6,6 %	5	21	17,5 %	3
TOTAL	362			120		

Tableau 10 : Pratique d'activités scientifiques

86 clubs déclarent mener des activités scientifiques sous forme d'études (362) ou de conférences (120).

La 1<sup>re</sup> activité scientifique pratiquée au sein des clubs est l'étude physique du milieu (karstologie-hydrogéologie), tant en termes d'études menées que de conférences données.

### Activités d'initiation-découverte

	Spéléologie	Canyonisme	Plongée souterraine	Total
Nb sorties d'initiation-découverte organisées (y compris JNSC)	3 711	284	16	4 011
Nb personnes non licenciées encadrées	12 364	765	12	13 141

Tableau 11 : Activités d'initiation-découverte

Un club a renseigné le même nombre pour le nombre de sorties organisées et le nombre de personnes encadrées (940)... Le nombre de sorties organisées est donc vraisemblablement largement surestimé.

188 clubs déclarent avoir organisé 4 011 journées d'initiation-découverte pour un total de personnes encadrées de 13 141, soit une moyenne de 3,3 personnes par sortie.

### Explorations et premières

159 clubs annoncent avoir effectué de la prospection, désobstruction, exploration ou topographie en spéléologie, 8 en avoir fait en canyon et 20 en plongée souterraine. 68 clubs ont complété le questionnaire concernant les premières réalisées ou topographies effectuées.

Année	% de clubs annonçant des sorties d'exploration	% de clubs ayant fait de la première	Nb de km de premières	Nb de km de topographie	Nb de nouvelles cavités
2013	64,2 %	33,3 %	51,50	61,60	134
2014	66,2 %	30,5 %	59,00	58,00	135
2015	66,1 %	30,5 %	67,40	70,00	207
2016	74,8 %	31,6 %	20,67	32,66	111
2017	62,2 %	30,2 %	38,54	42,78	90
2018	63,7 %	33,5 %	23,37	24,76	79
2019	63,7 %	29,3 %	23,15	31,86	144
2020	69,4 %	37,0 %	36,60	47,86	141
2021	67,9 %	40,0 %	92,89	118,25	146

2022	72,4 %	36,0 %	47,50	53,03	258
2023	71,0 %	28,2 %	87,51	93,94	167

Tableau 12 : Premières en spéléologie

En 11 ans, 1 612 nouvelles cavités ont été découvertes avec 548,13 km de première réalisés et 634,73 km de galeries topographiées. En moyenne, environ un tiers des clubs font de la première.

#### Accès à des structures sportives

Les 210 clubs déclarent 184 accès à des structures sportives :

Type de structure	Nb de clubs avec accès
Piscine	6
Gymnase	36
Pont	13
Falaise	72
Château d'eau	5
Carrière souterraine, mine...	26
Autre	37
Total	195

Tableau 13 : Accès des clubs à des structures sportives

La structure la plus utilisée par les clubs est la falaise (36,9 %), suivie d'un type non identifié (19,0 %) puis d'un gymnase (18,5 %). Très peu ont accès à un château d'eau (2,6 %) ou une piscine (3,1 %).

#### Budget des clubs

225 clubs ont complété la partie du budget : 33 (14,7 %) n'indiquent pas de cotisation au club (champ non renseigné) alors que 5 d'entre eux déclarent des ressources liées aux cotisations...

#### Cotisation annuelle

Pour les 192 clubs ayant renseigné un tarif de cotisation, le prix moyen de cette cotisation de base est de 25,81 € (2017 : 21,84 € ; 2018 : 21,40 € ; 2019 : 21,47 € ; 2020 : 25,74 € ; 2021 : 27,16 € ; 2022 : 24,40 €), variant de 0 à 250 €. Un quart des clubs demande une cotisation annuelle de 15 € ou moins, un quart entre 15 et 20 €, un quart entre 20 et 30 €, et le dernier quart plus de 30 € (mêmes chiffres qu'en 2022).

#### Ensemble des produits des clubs

Type	Montant (€)	Représentativité	Rang
Ressources des cotisations des membres au club sans tenir compte de ce qui est reversé à la FFS	183 859,00	11,4 %	4
Subventions Mairie	101 051,87	6,3 %	6
Subventions Département (Conseil départemental)	26 004,00	1,6 %	11
Subventions Région (Conseil régional)	9 390,00	0,6 %	13
Subventions État (ANS, FDVA...)	66 608,00	4,1 %	8
Subventions FFS (FAAL...)	8 915,00	0,6 %	14
Subventions CDS et CSR	34 697,62	2,1 %	10
Autres subventions d'organismes publics	23 444,00	1,5 %	12
Actions (sorties, camps, stages, fêtes, initiations, etc.)	231 810,07	14,3 %	2
Vente de matériels	86 308,87	5,3 %	7
Prestations	119 013,20	7,4 %	5
Dons, frais non remboursés, mécénat...	200 627,05	12,4 %	3
Produits financiers	7 847,00	0,5 %	15
Autres ressources	62 513,09	3,9 %	9
Licences, assurances, abonnement... réglés à la FFS	454 497,50	28,1 %	1
Total	1 616 586,27	100,0 %	

Tableau 14 : Produits des clubs

En 2023, le budget moyen d'un club est de 7 184,83 € (2020 : 5 711,34 € ; 2021 : 6 557,95 € ; 2022 : 8 092,79 €).

Un quart des 225 clubs déclarent un budget inférieur ou égal à 1 700 € (2021 : 1 748 € ; 2022 : 2 435 €). Le deuxième quart va de 1 700 à 3 462 € (2021 : 3 686 € ; 2022 : 4 932 €), le troisième quart de 3 462 à 7 479 € (2021 : 6 970 € ; 2022 : 9 223 €) et le dernier quart de 7 479 à 102 463,50 € (plus haut budget de club, dont 94,7 % est composé des cotisations au club alors que la cotisation est de 20 € pour 36 membres licenciés...). En dehors de ce club, le 2<sup>e</sup> plus haut budget de club est de 61 815,50 € avec une répartition cohérente des ressources (1<sup>re</sup> ressource : prestations de service pour 39 435 €, soit 63,8 % des produits).

13 clubs (valeur aberrante signalée précédemment non comptabilisée) déclarent un total de produits supérieur ou égal à 20 000 € (2021 : 12 ; 2022 : 12) : 3 entre 20 000 et 30 000 €, 3 entre 30 000 et 40 000 €, 3 entre 40 000 et 50 000 €, 3 entre 50 000 et 60 000 €, 1 au-delà. Ces 13 clubs représentent 766 licenciés (58,9 licenciés en moyenne par club).

Le premier poste en termes de recettes des clubs est la collecte des adhésions, affiliations et assurances reversées à la FFS pour 28,1 % du total des budgets (2018 : 23,6 % ; 2019 : 24,5 % ; 2020 : 27,6 % ; 2021 : 28,2 % ; 2022 : 27,4 %). Le deuxième poste concerne les actions qui rapportent 14,3 % des budgets, suivi des dons et abandons de frais (12,4 %).

Les subventions arrivent en 6<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> positions. Le total des subventions représente 270 110,49 € soit 16,7 % des budgets. C'est auprès des mairies que les clubs obtiennent le plus de subventions (37,4 % du total des subventions) suivi par l'État (ANS, FDVA...) pour 24,7 % des.

### Subventions

Financeurs	Nb de clubs recevant une subvention de	Total	Moyenne
Mairie-Codecom	98	101 051,87 €	1 031,14 €
Cons. dép.	38	26 004,00 €	684,32 €
Cons. rég.	11	9 390,00 €	853,64 €
État (ANS, FDVA...)	37	66 608,00 €	1 800,21 €
FFS (Faal, Crei...)	12	8 915,00 €	742,92 €
CDS et CSR	53	34 697,62 €	654,67 €
Autres	25	23 444,00 €	937,76 €

Tableau 15 : Typologie des financeurs

Parmi les 225 clubs ayant complété le budget, 98 (43,6 %) obtiennent une subvention d'une (ou plusieurs) mairie. Le montant moyen de la subvention est d'environ 1 031 € (1<sup>er</sup> financeur des clubs, mais 2<sup>e</sup> par la hauteur moyenne de la subvention allouée). Il est par contre plus difficile d'obtenir une subvention d'un conseil régional (11 clubs ; 4,9 %) dont les montants sont relativement faibles (854 € en moyenne). De même seuls 38 clubs (16,9 %) parviennent à obtenir une maigre subvention départementale (684 €, 6<sup>e</sup> plus faible subvention). Si l'État est généreux (1 800 € en moyenne, 1<sup>er</sup> financeur pour la hauteur moyenne de subvention) seuls 37 clubs (16,4 %) parviennent à obtenir une subvention.

12 clubs (5,3 % des clubs) déclarent avoir obtenu une subvention de la FFS pour une moyenne de presque 743 € (5<sup>e</sup> plus haute subvention moyenne reçue).

25 clubs (11,1 %) parviennent à obtenir des subventions par ailleurs, pour un montant assez important (938 € en moyenne, 3<sup>e</sup> plus haute subvention).

### Reversement fédéral

2 clubs déclarent ne rien reverser à la FFS pour les adhésions et affiliations des membres. Erreur de saisie ? Il faut l'espérer...

### Ensemble des charges des clubs

Type	Montant	Représentativité	Rang
Achats de matériels (collectifs ou d'initiation ou à revendre)	324 667,27 €	25,8 %	2
Publications, documentation	17 714,06 €	1,4 %	6
Fonctionnement (secrétariat, frais postaux, téléphone, internet... local hors assurance fédérale, eau, gaz, électricité...)	68 609,84 €	5,5 %	5
Actions (sorties, camps, stages, fêtes, initiations hors assurance initiation fédérale, déplacements, etc.)	393 731,20 €	31,3 %	1
Autres	127 289,66 €	10,1 %	4

Licences FFS, assurances, abonnements ... repayés à la FFS	324 667,27 €	25,8 %	2
Total	1 256 679,30 €	100,0 %	

Tableau 16 : Charges des clubs

Contrairement à 2020 et 2021, le plus gros poste concerne les actions (393 731,20 € ; 31,3 % des charges). Le 2<sup>d</sup> poste concerne le reversement des adhésions, affiliations et assurances à la FFS (324 667,27 € ; 25,8 % des charges). Il est étonnant que la recette équivalente (454 497,50 €) ne corresponde pas à la dépense (324 667,27 €, soit un écart de 129 830,23 €). La question ne semble donc pas claire pour celles et ceux qui remplissent le questionnaire...

Le 3<sup>e</sup> poste de dépenses (25,8 %) concerne les achats de matériels, suivi de celui des autres dépenses (10,1 %).